



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes défavorisées

Question écrite n° 125934

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les difficultés croissantes auxquelles se heurtent les associations engagées dans la lutte contre la pauvreté. En cinq ans, la pauvreté a considérablement augmenté en France et touche désormais huit millions de nos concitoyens. De plus en plus de Français ne parviennent plus à se nourrir parce qu'ils doivent faire face à l'envolée des prix des produits alimentaires, du logement, de la santé, de l'énergie. Face à cette recrudescence de la précarité, les associations engagées dans la lutte contre la pauvreté lancent aujourd'hui un appel de détresse. Elles ne sont en effet plus en mesure de faire face à une demande qui ne cesse d'augmenter. Les Restos du cœur, par exemple, estiment leurs besoins à cinq millions d'euros pour la campagne 2011-2012. Il lui demande quelles mesures urgentes le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour faire en sorte que les associations permettant aux plus pauvres de nos concitoyens de se nourrir puissent répondre à leurs besoins.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125934

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2012, page 213

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)